Cela commence avec une revendication du corps unique vient du SGEN CFDT autogestionnaire et de l'école émancipée

L'idée générale est la suppression de tous les échelons afin d'avoir un seul statut et une égalité de traitement et de salaire. Il y aurait des aménagements horaires et de formation en fonction de l'âge des enfants auxquels on enseigne.

L'idée du corps unique a été reprise par le ministère mais détournée.

4 principes (texte P2 du document distribué)

refus du cloisonnement dans les filières

Accès pour tous à tous les types de savoir

Coopération entre les gens qui travaillent dans l'établissement

Retour critique sur les savoirs.

Lycée autogéré de Paris

Le but est de casser les hiérarchies. 25 professeurs se réunissent toutes les semaines. Pas de hiérarchie entre les professeurs non plus.

Groupes de base composés de 20 élèves (2 élèves par classe délégués)

RGG de groupe de gestion. Groupe composé de tous les niveaux de classes qui gèrent le quotidien

AG rassemblement de tous les élèves.

Aucune décision n'est prise en AG. Ca n'a qu'un but informatif

Il y a plusieurs commissions. Chaque commission s'occupe d'un aspect du lycée. On peut changer de commission dans l'année. Ce sont les élèves qui choisissent d'y participer. C'est nécessaire mais il n'y a aucune obligation.

Il y a un intendant qui avalise les décisions des et verse le budget mais il ne prend aucune décision.

Ce sont les élèves et les profs qui font à manger. Donc il est souvent difficile de respecter les normes d'hygiène telles qu'elles sont imposées en collectivité.

Plages horaires qui sont libérées par les professeurs pour les projets des élèves.

225 élèves et 25 professeurs.

Ce sont les élèves et les professeurs qui prennent la décision des nouvelles admissions. S'il y a une difficulté géographique par exemple, c'est discuté avec le postulant à qui on demande s'il est capable de venir malgré tout. Il n'y a pas de cadre dans lequel on oppose un refus net sans discussion.

Q : Quel est le profil des élèves ?

=> parisiens et banlieusards. Il y a des gens qui viennent parce qu'ils sont intéressés par l'autogestion. D'autres qui ont rejeté le système traditionnel et qui s'intéresse par la suite à l'autogestion qui ne les attirait pas particulièrement au départ.

Q: Comment est né le projet ?

=> Il est venu d'une équipe de professeurs qui voulaient travailler autrement. Ils sont venus avec des élèves qui ne voulaient plus aller au lycée traditionnel. Les professeurs sont des profs de l'éducation nationale.

Q: La prise de décision est elle fait au niveau du groupe de base ? Oui. Parfois les profs prennent la décision finale mais les élèves y participent toujours.

Débat

=> L'école émancipée milite elle aussi pour le corps unique et une école polyvalente. La revendication du corps unique part du constat de base : travail égal salaire égal. Il y a un refus de la hiérarchisation des savoirs.

Cela implique d'aligner les horaires sur les horaires les plus favorables mais cela induit évidemment de bouleverser la conception groupe classe pour les PE par exemple.

La formation devrait donc se passer dans le même lieu de formation. Si on se projette dans une organisation d'autogestion et de coopération, cela prend du temps.

- => La question du corps unique peut elle être élargie à l'inclusion des agents ? Dans ce cas là, comment faire une place aux personnels qui ne sont pas des personnels EN ?
- => La question se pose car s'ouvrir aux autres professions implique que ce ne soit pas simplement autour de l'organisation, mais des comportements humains. (Par exemple les agents sont souvent physiquement séparés des professeurs pour les moments de loisirs notamment, le café, la salle des professeurs....)
- => Est il possible de transformer un établissement en établissement autogéré si les conditions et personnels sont rassemblés ou y a t il des obstacles d'un point de vu légal ?
- => quelle est la place de l'évaluation dans un lycée autogéré ?

Différents statuts dans le LAP : une agrégée, des certifiés, un instit et des contractuels.

Tout le monde a le même temps de travail. Le temps pluridisciplinaire (12h), le temps d'autogestion (7h), projets, animation... (6h)

Le lycée a démarré sur la base suivante : pas d'autres personnels que des profs. Puis il a été nécessaire d'avoir des aides pour l'entretien et l'administration.

Le personnel d'entretien prend des élèves en ateliers, sans avoir un statut d'enseignant. Le personnel administratif a pris aussi une véritable place.

La question des salaires s'est posée également, pendant un moment. Les salaires auraient pu être mis en commun et redistribués. L'accord mis en place, c'est que les primes sont redistribuées. Cette caisse permet d'aider par exemple les personnels non payés pendant les vacances.

Si on regarde les textes, le projet ne peut pas exister.

Concernant l'évaluation, il y a un débat au LAP car après le bac, il faut des notes aux élèves. Pour l'instant, comme il n'y a pas de notes, c'est problématique. Il faut « bricoler » des notes.

=> Attention à ce qu'on demande car le ministère pourrait détourner ce dont on discute actuellement concernant le corps unique pour aligner les personnels du corps enseignant à notre

désavantage.

Concernant la construction de quelque chose d'intercatégoriel, on pourrait tendre vers quelque chose qui resterait dans le domaine éducatif. Une piste de fonctionnement pourrait être fondée sur l'exemple de la clinique de Jean Oury, le frère de Fernand Oury. On peut avoir un métier ou une formation pour lequel on est recruté dans un établissement et apporter d'autres choses.

- => Sur la question de la polyvalence : L'institution récupère régulièrement des termes et les vide de leurs sens en dissociant les éléments. La question de la polyvalence ne se pose pas au niveau de la discipline.
- => Quels sont les obstacles ? Ce qu'on nous oppose ? => Tout le monde ne peut pas tout faire. On nous renvoie qu'on parle d'un idéal qui relève de la fiction (une école « fantasmée ») alors que l'on peut nous opposer du concret et tenter de nous prouver que ça marche.
- => Sur la question des agents, on peut tout à fait imaginer que des agents interviennent (l'électricité, les cantines etc....) pour peu qu'on travaille et qu'on pense ensemble les interventions.
- => Il ne faut pas se laisser récupérer sur la question du corps unique car on doit rester clairs sur nos objectifs en les inscrivant dans les démarches autogestionnaires.

Le LAP est une expérience intéressante et malheureusement c'est difficile à généraliser. Comment peut on mettre ceci en place, ailleurs ?

- => Le refus d'inspection peut se faire pour peu que deux conditions soient réunies : 1. Etre prêt à le faire. 2. Etre entouré.
- => Le ministère n'est pas plus fort et ne pèse pas plus que nous en tant que collectif. On a parfois un peu tendance à le surestimer, et ce faisant, à s'interdire d'agir. Lorsqu'on finit par oser, on se rend compte qu'il n'y a pas autant de résistances qu'on le redoutait, et que finalement, rien de terrible n'arrive. Cela vaut la peine de tenter, ou au moins, de ne pas s'interdire d'oser.

Merci à Nathalie pour ce CR